

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

## **Arrêté du 24 juin 2024 portant désignation du responsable des Travaux transverses et sections du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2415669A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2019 portant organisation des sections du Contrôle général économique et financier ;

Vu le décret du 13 octobre 2023 portant détachement de Monsieur Arnaud PHELEP dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis du 24 juin 2024 des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier ;

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Arnaud PHELEP, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désigné pour diriger les Travaux transverses et responsable des Sections du Contrôle général économique et financier, à compter du 24 juin 2024.

### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 juin 2024

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE